

VILLACRYL H PLUS POWDER

Date de création	21/05/2021	Numéro de version	3.0
Date de révision	29/05/2026		

RUBRIQUE 1 — Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Substance / mélange	VILLACRYL H PLUS POWDER
Numéro	V100P
Autres noms du mélange	

V1000P03 VILLACRYL H PLUS 0 POWDER 4kg
V1000P04 VILLACRYL H PLUS 0 POWDER 750g
V1000P08 VILLACRYL H PLUS 0 POWDER 300g
V1000V2P01 VILLACRYL H PLUS OV2 POWDER 750g
V1000V3P01 VILLACRYL H PLUS OV3 POWDER 750g
V1000V4P01 VILLACRYL H PLUS OV4 POWDER 750g
V1000V5P01 VILLACRYL H PLUS OV5 POWDER 750g
V1000V6P01 VILLACRYL H PLUS OV6 POWDER 750g
V1000ZP01 VILLACRYL H PLUS OZ POWDER 750g
V100V2P10 VILLACRYL H PLUS V2 POWDER 4kg
V100V2P17 VILLACRYL H PLUS V2 POWDER 2kg
V100V2P18 VILLACRYL H PLUS V2 POWDER 750g
V100V2P19 VILLACRYL H PLUS V2 POWDER 300g
V100V3P02 VILLACRYL H PLUS V3 POWDER 750g
V100V4P11 VILLACRYL H PLUS V4 POWDER 500g
V100V4P12 VILLACRYL H PLUS V4 POWDER 1kg
V100V4P13 VILLACRYL H PLUS V4 POWDER 2kg
V100V4P14 VILLACRYL H PLUS V4 POWDER 4kg
V100V4P15 VILLACRYL H PLUS V4 POWDER 750g
V100V4P16 VILLACRYL H PLUS V4 POWDER 300g
V100V4P19 VILLACRYL H PLUS V4 POWDER 20kg

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations prévues du mélange

Pour l'usage professionnel seulement. Le composant solide du matériau pour prothèses dentaires VILLACRYL H PLUS.

Utilisations déconseillées du mélange

Le produit ne doit pas être utilisé à des fins différentes que celles énumérées dans la section 1.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Nom ou raison sociale	Everall7 Sp. z o.o.
Adresse	Augustówka 14, Warszawa , 02-981 Pologne
Numéro d'identification de l'entreprise	002028511
No. TVA	PL5210124886
Téléphone	+48 22 858 82 72
E-mail	info@everall7.pl
Adresse web	everall7.pl

Personne compétente responsable de la fiche de données de sécurité

Nom	Everall7 Sp. z o.o.
E-mail	info@everall7.pl

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

RUBRIQUE 2 — Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification du mélange selon le règlement (CE) no 1272/2008

Le mélange est classé comme dangereux.

Aquatic Chronic 2, H411

VILLACRYL H PLUS POWDER

Date de création	21/05/2021	Numéro de version	3.0
Date de révision	29/05/2026		

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger



Mentions de danger

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection.

P391 Recueillir le produit répandu.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans en le remettant à une personne autorisée à éliminer les déchets ou en le retournant au fournisseur.

Informations supplémentaires

EUH208 Contient peroxyde de dibenzoyl. Peut produire une réaction allergique.

2.3. Autres dangers

Le mélange ne doit pas contenir de substances provoquant des perturbations endocriniennes conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou dans le règlement (UE) 2018/605 de la Commission. Le mélange ne contient pas de substances répondant aux critères applicables aux substances PBT ou vPvB conformément à l'annexe XIII., règlement (CE) no. 1907/2006 du Parlement européen (REACH) tel que modifié. La poussière peut former un mélange explosif avec l'air.

RUBRIQUE 3 — Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Le mélange contient ces substances dangereuses et les substances pour lesquelles la concentration maximale admissible dans l'air en milieu professionnel est déterminée.

Numéro d'identification	Nom de la substance	Teneur en % de poids	La classification selon le règlement (CE) no 1272/2008	Rem.
Index: 617-008-00-0 CAS: 94-36-0 CE: 202-327-6	peroxyde de dibenzoyl	<1	Org. Perox. B, H241 Skin Sens. 1, H317 Eye Irrit. 2, H319 Aquatic Acute 1, H400 (M=10) Aquatic Chronic 1, H410 (M=10)	1

Remarques

1 Substance pour laquelle des limites d'exposition sont définies.

Le texte intégral de toutes les classifications et mentions de danger figure à la section 16.

RUBRIQUE 4 — Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Assurer votre propre sécurité. En cas d'apparition de problèmes de santé ou en cas de doute, veuillez avertir un médecin et fournissez-lui les informations figurant sur la fiche de données de sécurité.

En cas d'inhalation

Arrêter immédiatement l'exposition, transporter la victime à l'air frais.

En cas de contact avec la peau

Enlever les vêtements contaminés.

En cas de contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux à l'eau courante, écarter les paupières (même par la force); si la victime a des lentilles de contact, retirez-les immédiatement.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau claire. En cas de difficultés, consultez un médecin.

VILLACRYL H PLUS POWDER

Date de création	21/05/2021	Numéro de version	3.0
Date de révision	29/05/2026		

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

En cas d'inhalation

Ne sont pas attendus.

En cas de contact avec la peau

Ne sont pas attendus.

En cas de contact avec les yeux

Ne sont pas attendus.

En cas d'ingestion

Ne sont pas attendus.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5 — Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Agents d'extinction courants : dioxyde de carbone, mousse, poudres extinctrices et brouillard réfrigérant, sable.

Moyens d'extinction inappropriés

Eau - plein fouet.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, le monoxyde et le dioxyde de carbone peuvent se dégager ainsi que d'autres gaz toxiques. L'inhalation des produits de décomposition (de pyrolyse) peut causer des dommages graves à la santé.

5.3. Conseils aux pompiers

Appareil respiratoire autonome (APR) avec des gants résistants aux produits chimiques. Utiliser un appareil respiratoire isolant et des vêtements de protection couvrant le corps entier.

RUBRIQUE 6 — Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Suivre les instructions contenues dans les sections 7 et 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la contamination du sol et toute fuite vers les eaux superficielles ou dans les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser le produit mécaniquement de manière appropriée. Les matériaux collectés doivent être éliminés conformément aux instructions de la section 13.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir rubrique 7., 8. et 13.

RUBRIQUE 7 — Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Avant toute manipulation de ce produit, veuillez lire attentivement toutes les instructions de cette fiche de données de sécurité. Évitez tout rejet du produit dans l'environnement. Ne fumez pas, ne buvez pas et ne mangez pas pendant l'utilisation. Retirez les vêtements et équipements de protection contaminés avant de manger dans les zones prévues à cet effet.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conserver dans des emballages hermétiquement fermés, dans un endroit frais et sec, bien ventilé et destiné à cet effet.

Contenu	Type d'emballage	Matériau d'emballage
300 g	réipient à poudre	HDPE
4 kg	réipient à poudre	HDPE
750 g	réipient à poudre	HDPE
2 kg	réipient à poudre	HDPE
20 kg	fût / baril	PAP
500 g	réipient à poudre	HDPE
1 kg	réipient à poudre	HDPE

VILLACRYL H PLUS POWDER

Date de création	21/05/2021	Numéro de version	3.0
Date de révision	29/05/2026		

Classe de stockage 13
Température de stockage min 5 °C, max 25 °C

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

non indiqué

RUBRIQUE 8 — Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Le mélange contient des substances pour lesquelles il existe des limites d'exposition en milieu professionnel.

France

Décret n° 2021/1849 du 28 décembre 2021, décret n° 2021/1763 du 23 décembre 2021 et arrêté du 9 décembre 2021

Nom de la substance (du composant)	Type	Valeur
peroxyde de dibenzoyl (CAS: 94-36-0)	VLEP-8h	5 mg/m ³

DNEL

peroxyde de dibenzoyl					
Ouvriers / consommateurs	Voie d'exposition	Valeur	Effet	Méthode de détermination	Source
Ouvriers	Par inhalation	39 mg/m ³	Effets chroniques systémiques	Test de toxicité	ECHA
Ouvriers	Cutanée	13,3 mg/kg pc/jour	Effets chroniques systémiques	Test de toxicité	ECHA
Ouvriers	Cutanée	34 µg/cm ²	Effets chroniques locaux	Test de toxicité	ECHA
Consommateurs	Orale	2 mg/kg pc/jour	Effets chroniques locaux	Test de toxicité	ECHA

8.2. Contrôles de l'exposition

Ne pas manger, boire ou fumer au travail. Après le travail et avant les pauses pour les repas et le repos, se laver soigneusement les mains avec de l'eau et du savon.

Protection des yeux/du visage

Non nécessaire.

Protection de la peau

Protection des mains: Gants de protection résistant aux produits utilisés. En cas de contact prolongé ou répété, porter des gants de protection.

Protection respiratoire

Non nécessaire.

Risques thermiques

Les données ne sont pas disponibles.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Observer les mesures habituelles de protection relatives à l'environnement, voir la section 6.2.

RUBRIQUE 9 — Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	solide
Couleur	donnée non disponible
Odeur	sans odeur
Point de fusion/point de congélation	>150 °C
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	donnée non disponible
Inflammabilité	donnée non disponible
Limites inférieure et supérieure d'explosion	donnée non disponible
Point d'éclair	390 °C
Température d'auto-inflammation	465 °C
Température de décomposition	donnée non disponible

VILLACRYL H PLUS POWDER

Date de création	21/05/2021	Numéro de version	3.0
Date de révision	29/05/2026		

pH	donnée non disponible
Viscosité cinématique	donnée non disponible
Solubilité dans l'eau	insolubles
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	donnée non disponible
Pression de vapeur	donnée non disponible
Densité et/ou densité relative	
densité	1,1-1,18 g/cm ³
Densité de vapeur relative	donnée non disponible
Caractéristiques des particules	donnée non disponible

9.2. Autres informations

non indiqué

RUBRIQUE 10 – Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune réaction n'est attendue dans les conditions de stockage et de manipulation prévues.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans les conditions normales d'utilisation.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Inconnu.

10.4. Conditions à éviter

Le produit est stable dans les conditions normales d'utilisation, la décomposition ne se produit pas. Tenir loin des flammes et des étincelles, protéger contre la surchauffe et le gel.

10.5. Matières incompatibles

Tenir à l'écart des acides forts, alcalins forts et agents oxydants puissants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

En utilisation normale, les problèmes ne se produisent pas. À des températures élevées et lors d'un incendie, les produits dangereux se dégagent, par exemple: monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

RUBRIQUE 11 – Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

non indiqué

Toxicité aiguë

Les données pour le mélange ne sont pas disponibles. Sur la base des données disponibles, les critères pour la classification du mélange ne sont pas remplis.

peroxyde de dibenzoyl								
Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Sexe	Méthode de détermination	Source
Orale	LD ₅₀	OECD 401	>2000 mg/kg		Souris	F/M	Expérimentalement	ECHA
Par inhalation (poussières/brouillard)	LC ₅₀	OECD 403	24,3 mg/l d'air	4 heures	Rat (Rattus norvegicus)	M	Expérimentalement	ECHA

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Les données pour le mélange ne sont pas disponibles. Sur la base des données disponibles, les critères pour la classification du mélange ne sont pas remplis.

peroxyde de dibenzoyl						
Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Espèce	Méthode de détermination	Source
Cutanée	Non irritant	OECD 404	4 heures	Lapin (New Zealand albino)	Expérimentalement	ECHA

VILLACRYL H PLUS POWDER

Date de création 21/05/2021 Numéro de version 3.0
Date de révision 29/05/2026

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Les données pour le mélange ne sont pas disponibles. Sur la base des données disponibles, les critères pour la classification du mélange ne sont pas remplis.

peroxyde de dibenzoyl					
Voie d'exposition	Résultat	Durée d'exposition	Espèce	Méthode de détermination	Source
Œil	Irrite	5 minutes	Lapin (New Zeland White)	Expérimentalement	ECHA

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Les données pour le mélange ne sont pas disponibles. Sur la base des données disponibles, les critères pour la classification du mélange ne sont pas remplis.

peroxyde de dibenzoyl							
Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Espèce	Sexe	Méthode de détermination	Source
Cutanée	Sensibilisant	OECD 429		Souris	F	Étude(s) littéraire(s), Expérimentalement	ECHA

Mutagénicité sur les cellules germinales

Les données pour le mélange ne sont pas disponibles. Sur la base des données disponibles, les critères pour la classification du mélange ne sont pas remplis.

peroxyde de dibenzoyl							
Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Organe spécifique visé	Espèce	Sexe	Méthode de détermination	Source
Négatif sans activation métabolique, Négatif avec activation métabolique	OECD 471			Bactéries (Salmonella typhimurium)		Expérimentalement	ECHA
Négatif	OECD 474	2 jours		Souris	M	Expérimentalement	ECHA

Cancérogénicité

Les données pour le mélange ne sont pas disponibles. Sur la base des données disponibles, les critères pour la classification du mélange ne sont pas remplis.

peroxyde de dibenzoyl									
Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Résultat	Espèce	Sexe	Méthode de détermination	Source
Orale	NOAEL		112-140 mg/kg pc/jour	120 semaines	Aucun effet cancérogène	Rat (Albino)	F/M	Expérimentalement	ECHA
Orale	NOAEC		11,2-14,0 mg/kg pc/jour	120 semaines	Aucun effet cancérogène	Rat (Albino)	F/M	Expérimentalement	ECHA
Orale	LOAEL		112-140 mg/kg pc/jour	120 semaines	Perte de poids corporel	Rat (Albino)	F/M	Expérimentalement	ECHA
Peau	NOEL	OECD 451	>2,6 mg/cm²	co najmniej 104 semaines (7 jours/semaine)	Aucun effet cancérogène	Rat (Rattus norvegicus)	F/M	Expérimentalement	ECHA

VILLACRYL H PLUS POWDER

Date de création 21/05/2021 Numéro de version 3.0
Date de révision 29/05/2026

peroxyde de dibenzoyl									
Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Résultat	Espèce	Sexe	Méthode de détermination	Source
Peau	LOAEL	OECD 451	0,3 mg/cm ²	co najmniej 104 semaines (7 jours/semaine)	Aucun effet cancérigène	Rat (Rattus norvegicus)	F/M	Expérimentalement	ECHA
Peau	NOAEL	OECD 451	>2,6 mg/cm ²	co najmniej 104 semaines (7 jours/semaine)	Aucun effet cancérigène	Rat (Rattus norvegicus)	F/M	Expérimentalement	ECHA

Toxicité pour la reproduction

Les données pour le mélange ne sont pas disponibles. Sur la base des données disponibles, les critères pour la classification du mélange ne sont pas remplis.

peroxyde de dibenzoyl									
Effet	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Résultat	Espèce	Sexe	Méthode de détermination	Source
Effets sur la fertilité	NOAEL	OECD 422	500 mg/kg pc/jour	51 jours	Sans effet	Rat (Rattus norvegicus)	F/M	Expérimentalement	ECHA
Toxicité pour le développement	NOAEL	OECD 414	300 mg/kg pc/jour	21 jours	Sans effet	Rat (Rattus norvegicus)	F/M	Expérimentalement	ECHA

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Données du mélange ou des composants indisponibles. Sur la base des données disponibles, les critères pour la classification du mélange ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Les données pour le mélange ne sont pas disponibles. Sur la base des données disponibles, les critères pour la classification du mélange ne sont pas remplis.

Toxicité à dose répétée

peroxyde de dibenzoyl									
Voie d'exposition	Paramètre	Résultat	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Sexe	Méthode de détermination	Source
Orale	NOEL	Sans effet		19-23 mg/kg pc/jour	120 semaines	Rat (Rattus norvegicus)	F/M	Étude(s) littéraire(s), Expérimentalement	ECHA
Orale	NOAEL	Perte de poids corporel		190-230 mg/kg pc/jour	120 semaines	Rat (Rattus norvegicus)	F/M	Étude(s) littéraire(s), Expérimentalement	ECHA
Cutanée	NOAEL	Sans effet	OECD 451	>833 mg/kg pc/jour	104 semaines (7 jours/semaine)	Souris	F/M	Expérimentalement	ECHA

VILLACRYL H PLUS POWDER

Date de création	21/05/2021	Numéro de version	3.0
Date de révision	29/05/2026		

peroxyde de dibenzoyl									
Voie d'exposition	Paramètre	Résultat	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Sexe	Méthode de détermination	Source
Cutanée	NOAEL	Sans effet	OECD 451	0,17 mg/kg pc/jour	104 semaines (7 jours/semaine)	Souris	F/M	Expérimentalement	ECHA

Danger par aspiration

Données du mélange ou des composants indisponibles. Sur la base des données disponibles, les critères pour la classification du mélange ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Le mélange ne doit pas contenir de substances provoquant des perturbations endocriniennes conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou dans le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

Autres informations

non indiqué

RUBRIQUE 12 – Informations écologiques

12.1. Toxicité

Les données pour le mélange ne sont pas disponibles. Sur la base des données disponibles, les critères pour la classification du mélange ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë

peroxyde de dibenzoyl							
Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Milieu	Méthode de détermination	Source
CL ₅₀	OECD 203	60,2 µg/l	96 heures	Poissons (Oncorhynchus mykiss)	Eau douce	Expérimentalement	ECHA
NOEC	OECD 203	31,6 µg/l	96 heures	Poissons (Oncorhynchus mykiss)	Eau douce	Expérimentalement	ECHA
CE ₅₀	OECD 202	110 µg/l	48 heures	Daphnée (Daphnia magna)	Eau douce	Expérimentalement	ECHA
NOEC	OECD 202	76,5 µg/l	48 heures	Daphnée (Daphnia magna)	Eau douce	Expérimentalement	ECHA
CE ₅₀	OECD 201	42,2-71,1 µg/l	72 heures	Algues (Selenastrum capricornutum)	Eau douce	Expérimentalement	ECHA
CE ₅₀	OECD 209	35 mg/l	30 minutes	Bactéries (Salmonella typhimurium)	Boues activées	Expérimentalement	ECHA

Toxicité chronique

peroxyde de dibenzoyl							
Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Milieu	Méthode de détermination	Source
EC ₁₀	OECD 211	1 µg/l	21 jours	Daphnée (Daphnia magna)	Eau douce	Expérimentalement	ECHA

12.2. Persistance et dégradabilité

Les données pour le mélange ne sont pas disponibles.

VILLACRYL H PLUS POWDER

Date de création	21/05/2021	Numéro de version	3.0
Date de révision	29/05/2026		

Biodégradabilité

peroxyde de dibenzoyle							
Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Milieu	Méthode de détermination	Résultat	Source
	OECD 301D	71 %	28 jours	Eau douce	Expérimental ement	Facilement biodégradable	ECHA

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Données du mélange ou des composants indisponibles.

12.4. Mobilité dans le sol

Données du mélange ou des composants indisponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient pas de substances répondant aux critères applicables aux substances PBT ou vPvB conformément à l'annexe XIII du règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), tel que modifié.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Le mélange ne doit pas contenir de substances provoquant des perturbations endocriniennes conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou dans le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

12.7. Autres effets néfastes

Les données ne sont pas disponibles.

RUBRIQUE 13 — Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Risques de contamination de l'environnement, procéder conformément à la loi sur les déchets et les règlements d'application sur l'élimination des déchets. Suivre la réglementation en vigueur sur l'élimination des déchets. Un produit non utilisé et un emballage contaminé sont à déposer dans des conteneurs étiquetés destinés à la collecte des déchets, remettre pour élimination à la personne autorisée (entreprise spécialisée) habilitée pour cette activité. Ne pas verser un produit non utilisé dans la canalisation. Ne pas l'évacuer avec les ordures ménagères. Les emballages vides peuvent être valorisés dans une usine d'incinération pour produire de l'énergie. Les emballages parfaitement nettoyés peuvent être recyclés.

Législation sur les déchets

Code de l'environnement. Directive 2008/98/CE du Parlement européen et du Conseil du 19 novembre 2008 relative aux déchets, dans la version en vigueur. Décision 2000/532/CE établissant une liste de déchets, dans la version en vigueur.

Code de la catégorie de déchets

20 03 01 déchets municipaux en mélange

Code de la catégorie de déchets d'emballages

20 01 39 matières plastiques

20 01 01 papier et carton

RUBRIQUE 14 — Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

non soumis aux règlements sur le transport

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

non pertinent

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

non pertinent

14.4. Groupe d'emballage

non pertinent

14.5. Dangers pour l'environnement

non pertinent

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La référence dans les sections 4 à 8.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non pertinent

VILLACRYL H PLUS POWDER

Date de création	21/05/2021	Numéro de version	3.0
Date de révision	29/05/2026		

RUBRIQUE 15 – Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Code de la santé publique. Code du travail - Quatrième partie : Santé et sécurité au travail. Règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) no 793/93 du Conseil et le règlement (CE) no 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, dans la version en vigueur. Règlement (CE) no. 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil, tel que modifié. Règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 juin 2020 modifiant l'annexe II du règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

L'évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée (mélange).

RUBRIQUE 16 – Autres informations

Liste des mentions de danger standardisées utilisées dans la fiche de données de sécurité

EUH208	Contient peroxyde de dibenzoyl. Peut produire une réaction allergique.
H241	Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Liste des conseils de prudence utilisés dans la fiche de données de sécurité

P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection.
P391	Recueillir le produit répandu.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans en le remettant à une personne autorisée à éliminer les déchets ou en le retournant au fournisseur.

Autres informations importantes du point de vue de la sécurité et de la protection de la santé humaine

Le produit ne doit pas être - sans l'autorisation spéciale du fabricant /de l'importateur - utilisé à d'autres fins que celles qui sont spécifiées dans la section 1. L'utilisateur est responsable du respect de la réglementation relative à la protection de la santé.

Acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ADR	Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
Aquatic Acute	Danger pour le milieu aquatique (aiguë)
Aquatic Chronic	Danger pour le milieu aquatique (chronique)
CAS	Chemical Abstracts Service
CE	Code d'identification pour chaque substance figurant dans l'EINECS
CE ₁₀	Concentration d'une substance à laquelle 10 % d'une population est affectée
CE ₅₀	Concentration d'une substance à laquelle 50 % d'une population est affectée
CL ₀	Concentration mortelle capable d'induire la mort de 0% d'une population
CL ₅₀	Concentration mortelle capable d'induire la mort de 50% d'une population
CLP	Règlement (CE) no 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges
COV	Composés organiques volatils
DL ₀	Dose mortelle capable d'induire la mort de 0% d'une population
EINECS	Inventaire européen des produits chimiques commercialisés
EmS	Procédures d'intervention d'urgence pour les navires transportant des marchandises dangereuses
EuPCS	Système européen de catégorisation des produits
Eye Irrit.	Irritation oculaire
FBC	Facteur de bioconcentration
IATA	Association internationale du transport aérien
IBC	Code International relatives à la construction et à l'équipement de navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac

VILLACRYL H PLUS POWDER

Date de création	21/05/2021	Numéro de version	3.0
Date de révision	29/05/2026		

ICAO	Organisation de l'Aviation Civile Internationale
IMDG	Code Maritime International des Marchandises Dangereuses
IMO	Organisation Maritime Internationale
INCI	Nomenclature internationale des ingrédients cosmétiques
ISO	Organisation internationale de normalisation
IUPAC	Union internationale de chimie pure et appliquée
LOAEL	Dose minimale avec effet nocif observé
log Kow	Coefficient de partage octanol/eau
NOAEC	Concentration sans effet nocif observé
NOAEL	Dose sans effet nocif observé
NOEC	Concentration sans effet observé
NOEL	Dose sans effet observé
Numéro ONU	Numéro d'identification à quatre chiffre de la substance ou de l'objet repris dans la réglementation modèle de l'ONU
OEL	Valeurs limites d'exposition en milieu professionnel
Org. Perox.	Peroxyde organique
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique
PMT	Persistant, mobile et toxique
ppm	Partie par million
REACH	Enregistrement, évaluation, autorisation et la restriction des produits chimiques
RID	Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses
Skin Sens.	Sensibilisation cutanée
UE	Union européenne
UVCB	Substance de composition inconnue ou variable, produit de réaction complexe ou matière biologique
vPvB	Très persistant et très bioaccumulable
vPvM	Très persistant et très mobile

Instructions pour la formation

Informers les travailleurs de l'utilisation recommandée et des moyens de protection obligatoires, des premiers soins et de la manipulation interdite du produit.

Restrictions d'emploi recommandées

non indiqué

Information sur les sources de données utilisées pour compiler la fiche de données de sécurité

Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil (REACH), tel que modifié. Règlement (CE) no. 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil, tel que modifié. Les informations du fabricant de la substance / du mélange, lorsqu'elles sont disponibles - informations du dossier d'enregistrement.

Changements apportés (informations ajoutées, supprimées ou modifiées)

La version 3.0 remplace la version de la FDS du 06/05/2024. De nouvelles variations de couleur, des mises à jour des substances et des modifications dans la section 8 en raison de données de substances mises à jour ont été ajoutées dans la section 1.

Autres données

Méthode de classification - méthode de calcul.

Déclaration

La fiche de données de sécurité contient des informations pour assurer la sécurité et la protection de la santé au travail et la protection de l'environnement. Les informations mentionnées correspondent à l'état actuel des connaissances et expériences et sont en conformité avec les lois et les règlements applicables. Elles ne peuvent pas être considérées comme une garantie d'aptitude et d'applicabilité dans le cas d'une utilisation concrète.